



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 02/03/2025

## **L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE LA MISE EN PLACE PRÉCIPITÉE ET INADAPTÉE DE LA VOIE DE COVOITURAGE SUR LE PÉRIPHÉRIQUE PARISIEN**

**Dès le lundi 3 mars 2025, une voie réservée au covoiturage sera mise en place par la Mairie de Paris sur le périphérique parisien, où seuls les véhicules transportant au moins deux personnes seront autorisés à circuler. L'association « 40 millions d'automobilistes » s'oppose fermement à cette mesure qui, bien que présentée comme une solution pour réduire la pollution et les embouteillages, s'avère être en réalité une pénalisation supplémentaire pour les usagers.**

### **La covoiturage : une solution utopique**

Si le covoiturage a gagné en popularité au fil des années, la Mairie de Paris semble oublier que ce n'est pas une solution accessible à tous.

« Ce mode de transport, bien que bénéfique pour certains, ne convient pas à la majorité des usagers du périphérique, notamment ceux qui ont des horaires de travail décalés ou qui doivent effectuer des trajets individuels non compatibles avec cette pratique. Imposer cette voie réservée au détriment de la liberté de circulation est une atteinte à l'autonomie des automobilistes, qui se retrouvent encore une fois laissés pour compte dans la politique de mobilité de la capitale », estime Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes ».

### **Une mesure précipitée et discriminatoire**

« La mise en place d'une voie réservée au covoiturage, sans étude d'impact, en plein cœur d'un périphérique déjà saturé, relève de l'amateurisme. Plutôt que d'améliorer la fluidité du trafic, cette mesure risque de créer une nouvelle forme de discrimination entre les automobilistes. Ceux qui ne peuvent pas covoiturer se retrouveront contraints de circuler sur des voies encore plus encombrées, au détriment de leur temps et de leur confort », regrette Pierre Chasseray, délégué général de l'association.

### **Une gestion de la circulation déconnectée de la réalité**

Pour « 40 millions d'automobilistes », la création d'une voie réservée au covoiturage n'entraînera qu'une augmentation des embouteillages sur les autres voies, aggravant la situation déjà dramatique du périphérique. Il est irresponsable de vouloir appliquer une politique de restriction sans réfléchir à ses conséquences sur la vie quotidienne des Franciliens, qui dépendent de cet axe majeur pour se déplacer.

Une fois de plus, les automobilistes sont donc victimes de la politique de mobilité menée par la Mairie de Paris. « 40 millions d'automobilistes » dénonce le manque de concertation et de transparence concernant cette mesure. L'association estime que les usagers du périphérique

n'ont pas été suffisamment informés des objectifs, des modalités d'application ni des impacts réels sur leur quotidien. Cette décision unilatérale impose une contrainte supplémentaire à des millions de citoyens sans aucune alternative concrète pour compenser les désagréments engendrés.


**C'est pourquoi l'association « 40 millions d'automobilistes » exige la mise en place d'une clause de revoyure dès la fin du mois de juin 2025.**



**CONTACTS  
PRESSE :**

**Victorine Duval**

 [presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)

 06 10 07 48 26

**Pierre Chasseray**

 07 78 21 24 47



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes  
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

---

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.